



## Valoriser et promouvoir les activités

### Présentation

Dans ce module sont abordés les atouts et outils utiles pour toute personne licenciée, qui participe à la vie associative de sa structure, en tant que dirigeant, parent, entraîneur, arbitre... salariée et/ou bénévole et qui conjointement s'implique (régulièrement ou ponctuellement) dans le développement et la communication de sa structure en tant que membre actif, élu ou coopté.

### Objectifs pédagogiques

Etre capable :

- D'utiliser les différentes offres de pratique et services de la structure pour contribuer à développer son modèle économique
- De mobiliser les services des instances fédérales au service de ses projets
- De communiquer sur les projets auquel le stagiaire participe
- D'entretenir des relations avec les différents partenaires de la structure

### Contenus

- La conception et la conduite d'actions de développement, événementielles ou de promotion
- La prospection de nouveaux secteurs pour diversifier ses ressources financières
- Les activités et services de la structure et leur proposition aux différents partenaires pour capter de nouveaux publics
- L'environnement et les interlocuteurs privilégiés (se situer, cibler)
- Les outils de communication pour promouvoir ses projets (création, diffusion)
- La valorisation des actions par les réseaux sociaux
- Les résultats des projets et actions (rendre compte)

### Temps de formation et Modalités

20 heures de formation dont

- 6 h de formation à distance en classes virtuelles en présence d'un/d'une formateur.trice
- 14 h de formation à distance en autonomie (dont 7h de cas pratiques à rendre au/à la formateur.trice)

### Conditions d'entrée :

- Être licencié.ee FFHB et âgé.ee de +16ans
- Participer à la vie associative de sa structure

### Coût :

- Bénévoles et volontaires en services civiques : 80€ + 50€ de frais d'inscription
- Salariés.ées (prise en charge AFDAS possible) : 240€ + 50€ de frais d'inscription
- Pôle Emploi : 160€ + 50€ de frais d'inscription
- Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (hébergement, déplacement, restauration)

*Pour une prise en charge via le Compte Personnel de Formation, s'inscrire au Bloc de Compétences (BC) : « Contribuer à l'animation sportive de la structure ». Dans ce cas, la formation sera à compléter par le module 3 « Élaborer et gérer un projet associatif ».*  
Cf. Fiche BCo2



## Valoriser et promouvoir les activités (suite)

### Secteurs, Journées, Dates

- ➔ Secteur 1 – Alpes Maritimes + Var Est
- ➔ Secteur 2 – Var Centre + Var Ouest + Bassin Aix
- ➔ Secteur 3 – BDR (Bassins Marseille + Martigues)
- ➔ Secteur 4 – BDR Nord + Vaucluse
- ➔ Secteur 5 – Hautes Alpes et Alpes de Haute Provence. *À partir de 8 stagiaires, le secteur 5 sera composé. Dans le cas contraire, les stagiaires seront répartis dans les autres secteurs*

### Période de formation : de Janvier à Mai 2021

Temps 1 : Classe virtuelle 1 et positionnement : dimanche 17 Janvier 2021 - 10h à 13h

Temps 2 : Formation à distance en autonomie : 7h  
(dont 3,5 h de cas pratiques à rendre au/à la formateur.trice)

Temps 3 : Classe Virtuelle 2 : dimanche 14 Mars 2021 - 10h à 13h

Temps 4 : Formation à distance en autonomie : 7h  
(dont 3,5 h de cas pratiques à rendre au/à la formateur.trice)

### Inscription :

Date limite au 21  
décembre 2020

### Inscription à la formation\* OUVERTE A PARTIR DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE

Cliquez  
ici



\* Prendre connaissance des Conditions générales de vente et du Règlement intérieur



### Astuce :

Le module 3 « Participer à l'élaboration et à la gestion du projet associatif » + le module 4 « Valoriser et promouvoir les activités » donnent le **certificat** « Contribuer au fonctionnement de la structure » du titre 4 « Educateur de Handball »  
Certification sur demande